

désignent une quantité plus petite faisant partie d'une plus grande.

Il y a donc des noms qui par eux-mêmes désignent non pas un individu, non pas un objet, non pas un être, mais plusieurs individus, plusieurs objets, plusieurs êtres.

Mais vous savez aussi, mes enfants, que les noms qui, en soi, ne représentent qu'un seul objet, un seul individu, un seul être, peuvent, suivant le besoin de notre pensée, s'appliquer à plusieurs objets, plusieurs individus, plusieurs êtres. Et cela, rien que par un léger changement dans la prononciation du nom, quelquefois même sans aucun changement. Si, au lieu de penser au *fil*s de Pierre, qui s'appelle Georges ou Henri, je pense que Pierre n'a pas un seul fils, mais plusieurs, qui s'appellent, je suppose, le premier Georges, le second Henri, le troisième Joseph, et si je les veux désigner tous ensemble par un même nom, je dirai : les *fil*s de Pierre, le mot *fil*s, qui ne diffère pas, comme vous voyez, du même mot que j'employais tout à l'heure quand je disais : le *fil*s de Pierre, désignant maintenant non pas un seul individu, mais plusieurs individus. De même, si je pense que le fermier Thomas a dans son écurie, non pas un seul cheval, mais plusieurs, un cheval gris, par exemple, un cheval noir et un cheval blanc, et si je veux exprimer par un même nom la pensée que j'ai que Thomas possède non un seul cheval, mais plusieurs, je dirai : les *chevaux* de Thomas, ce mot *chevaux*, dont la terminaison diffère un peu de celle du mot *cheval*, désignant, non plus comme le mot *cheval* un seul animal, mais plusieurs.

Cette propriété qu'ont les noms de désigner tantôt un seul individu ou un seul être, tantôt plusieurs individus ou plusieurs êtres, s'appelle en grammaire le *nombre*.

Et l'on dit qu'il y a deux nombres, le *singulier*, quand on parle d'une seule personne ou d'une seule chose, d'un seul être, quand même cet être serait un être multiple, et le nom, par conséquent, un collectif : un *soldat*, une *pensée*, une *fort*; le pluriel, quand on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : des *soldats*, des *pensées*, des *forts*.

J'ajoute tout de suite, mes enfants, que le nom n'est pas le seul mot qui soit susceptible du nombre : nous le retrouverons dans l'article, dans l'adjectif, dans le pronom, dans le verbe et le participe. On dit : *le* et on dit *les* : un *grand* homme et de *grands* hommes : *il combat* et *ils combattent* : un *bâton flottant* et des *bâtons flottants*, etc. Nous reviendrons en temps et lieu sur tous ces points.

QUESTIONNAIRE.—Qu'appelle-t-on nom collectif?—Qu'appelle-t-on nom partitif?—Qu'est-ce que le nombre dans les noms?—Qu'est-ce que le singulier?—Qu'est-ce que le pluriel?—N'y a-t-il que les noms qui possèdent la propriété du nombre?

Cinquante-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, tenue le 27 et le 28 janvier 1876

SEANCE DU 27 JANVIER

La séance s'ouvrit à 8 h. du soir, sous la présidence de M. A. D. Lacroix.

Un auditoire nombreux et distingué encombra littéralement la grande salle de l'Ecole Normale.

Le clergé était représenté par MM. Verreau, Chandonnet et Godin, de l'Ecole Normale; MM. Billion, Desmazures et Sudente, du Séminaire St. Sulpice; les Révds. Pères Hudon et Roy, du Collège Ste. Marie; Bournigal et Lefebvre, de l'Eglise St. Pierre; MM. Nantel, Charlebois, Lecourt, Sauvé, Rouleau, de Repentigny, et Cherrier, du Séminaire Ste. Thérèse; Louergan, curé de Ste. Brigid; Sauriole, chapelain des Sœurs de la Providence; Bail et Bonin, du Village St. Jean-Baptiste; Thibaut, curé de Chambly, etc., etc.

Beaucoup de personnes en dehors de l'enseignement, entre autres MM. R. Bellemare, M. Cuvillier, Chs. Thibaut, A. Nantel, J. O. Dion, J. B. Rolland, J. M. Valois, les Drs. N. Loverin et L. A. E. Desjardins, S. Duval, etc., etc., étaient présentes; et parmi les membres du corps enseignant, on comptait MM. W. Fahey, P. Demers, P. L.

O'Donoughue, H. C. O'Donoughue, C. O. Caron, A. Châtigny, G. Gervais, G. Couture, J. O. Mauffette, L'Hérault, J. Godin, E. Leroy, V. Cléroux, Ev. Leblanc, A. Grant, J. D. Boisvert, G. Caisse, L. T. René, C. H. Côté, D. Boudrias, C. Brault, H. Martineau, P. Nantel, I. Nadon, M. Emard, J. Ahern, J. T. Dorais, O. Pelletier, H. St. Hilaire, A. Primeau, H. Tétrault, A. Keegan, N. Mallette, J. Guérin, R. Martineau, F. Verner, J. Bouchoud, J. Leroux, H. C. Dozois, G. Aubin, M. Lanctôt, J. A. Toupin, G. Boudrias, J. O. Cassegrain et les Elèves de l'Ecole Normale.

MM. les Elèves de l'Ecole Normale représentèrent la *PERLE cachée*, drame en deux actes, par le cardinal Wiseman, traduction de M. l'abbé Chandonnet.

Ces messieurs se sont fort bien acquittés de leurs rôles respectifs, quoique la pièce soit des plus difficiles. Aussi M. le Président, dans des paroles appropriées à la circonstance, sut rendre hommage à leur talent. Il remercia également les organisateurs de la soirée, et en particulier le Principal de l'Ecole Normale, qui a tant fait pour procurer à l'Association et aux amis des lettres l'occasion de passer d'aussi agréables moments.

SEANCE DU 28 JANVIER

Présidence de M. A. D. Lacroix.

Présents : M. l'abbé Verreau, M. Valade, ex-inspecteur d'écoles; N. Loverin, Ec., M. D.; MM. U. E. Archambault, W. McKay, D. Boudrias, J. Brassard, M. Emard, J. T. Dorais, H. C. O'Donoughue, A. J. Boucher, P. Demers, H. Tétrault, L. A. Primeau, O. Pelletier, F. N. Boileau, G. Miller, A. Keegan, C. O. Caron, I. Nadon, G. St. Jacques, J. Guérin, J. M. Robillard, J. Waters, C. H. Côté, N. J. Lecours, C. Smith, C. Brault, L. T. René, J. Archambault, M. Lanctôt, P. L. O'Donoughue, A. Mallette, P. M. Adhemar, F. André, T. N. Dunn, G. J. Anderson, C. Leblanc, P. Nantel, D. Dupuis, M. Guérin, S. Aubin, G. Gervais, E. Leblanc, G. Aubin, Z. Normandin, A. Allaire, J. A. Toupin, H. Granger, J. D. Boisvert, J. Leroux, F. Verner, E. Monette, G. Caisse, A. Châtigny, J. Cosson, J. Champoux, A. G. McDonald, L. A. Brunet, J. Ahern, M. Daly, P. H. Vaillancourt, O. N. Turgeon, L. Kérouack, J. O. Mauffette, A. Grant, W. Reynolds, A. Laurendeau, H. Martineau, H. C. Dozois, P. E. Pompart, P. Fitzpatrick, J. Chartrand, N. Mallette, P. Riordan, J. B. Demers, J. O. Cassegrain et les Elèves de l'Ecole Normale.

La séance s'ouvrit à 10 hrs. de l'avant midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence.

M. J. O. Mauffette donna une lecture sur les QUALITÉS D'UN INSTITUTEUR.

En tête des qualités que doit posséder l'instituteur, M. Mauffette n'hésite point à placer le sentiment religieux. C'est avec raison : l'instituteur, avant tout, doit être religieux. La religion, et la religion seule, lui donnera les moyens de supporter les dégoûts, les déboires inhérents à ses fonctions, et lui communiquera la force dont il a besoin pour s'acquitter d'une manière adéquate des nombreux devoirs de sa charge.

La lecture de M. Mauffette fut suivie d'une leçon sur l'Histoire, par M. le Dr. Loverin.

M. Loverin se servit, dans cette leçon, de la méthode Zaba. Seulement, au lieu d'employer des cartes comme le fait le comte de Zaba, il fit usage d'une espèce de cadre appelé *CYROGRAPHIE*.

Nous ne dirons rien de cette méthode, attendu qu'elle est suffisamment connue dans la province; nous ajouterons, cependant, qu'elle peut s'appliquer à l'enseignement des lettres et des sciences, en tant qu'elles ont rapport à l'histoire.